

Le **Foyer Darwin** accueille les apprentis inscrits dans les CFA de l'URMA-49 et du BTP-CFA 49, en leur proposant des services adaptés de Restauration, d'Hébergement et d'Animation. Toutefois, le nombre de places réservées est limité. D'autre part, une adhésion annuelle est exigée et sera facturée avec la première facture émise, selon le statut choisi.

Attention : Sont considérés comme publics prioritaires (à héberger) les apprentis suivants :

- 1/ **Les mineurs les plus éloignés d'Angers et ne bénéficiant pas de transports en commun quotidiens leur permettant d'arriver à l'heure au démarrage des cours**
- 2/ **Les majeurs les plus éloignés d'Angers et ne bénéficiant pas de transports en commun quotidiens leur permettant d'arriver à l'heure au démarrage des cours**

Caution Logement : pour le Pensionnat, une Caution Logement d'un montant de 50 € sera prélevée avec la première facture, et sera remboursée à la fin du parcours de formation. Cette caution vise à garantir toute dégradation commise ou incident survenu durant le séjour de l'apprenti.

Statuts au choix / Tarifs	Demi-pensionnaire (DP)	Pensionnaire (P)	Passager Occasionnel (O)
Adhésion annuelle obligatoire	6 €	15 €	6 €
Caution Logement (Dégradation, détérioration)		50 €	

Le statut choisi en début d'année scolaire (1/2 Pensionnaire, Pensionnaire, Passager Occasionnel) pourra être modifié qu'au terme du trimestre engagé (sauf cas de force majeure, soumis à l'appréciation du Directeur et sur demande écrite).

1) – INSCRIPTION / ADHESION

Vous trouverez sur le site www.foyerdarwin.com/accueil-alternance/ le dossier d'inscription informatisé ainsi que toutes les informations utiles. Pour vous inscrire au Foyer Darwin, vous devez compléter les informations suivantes :

- Un **Dossier d'inscription informatisé** dûment complété et signé
- Un **Dossier Statistique** dûment complété (uniquement pour les pensionnaires)
- Le **Règlement de Fonctionnement** dûment **signé** par l'apprenti(e) et/ou ses parents ou représentants légaux (uniquement pour les pensionnaires)
- Le **Mandat SEPA** pour le paiement des prestations par prélèvement automatique obligatoire, accompagné d'un **RIB** ou d'un **IBAN** (sauf pour les Passagers Occasionnels).

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

2) – VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Le **Foyer Darwin** vous adressera un mail d'acceptation de votre dossier d'inscription. **Toutefois**, l'envoi des réponses favorables est conditionné à l'établissement en amont, par les CFA, des calendriers des cours. **Il arrive parfois que ceux-ci sont finalisés qu'à la mi-août. Aussi, pas d'inquiétude le cas échéant.**

3) – EXTRAIT DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Durant leur séjour au **Foyer Darwin**, les apprentis-pensionnaires sont sous l'autorité du Directeur d'Association et, dans le but de rendre harmonieuse la vie en collectivité, ils doivent accepter et se conformer au **Règlement de Fonctionnement** en vigueur. Aussi, aucun accueil ne sera possible sans acceptation écrite de celui-ci.

Pour rappel, le non-respect du Règlement de Fonctionnement pourra entraîner des sanctions appropriées, pouvant aller du renvoi temporaire jusqu'au renvoi ferme et définitif (voir Règlement de fonctionnement).

4) – MODES DE PAIEMENT

3.1 – Apprenti(e) Pensionnaire et 1/2 Pensionnaire : **Paiement par prélèvement automatique obligatoire.**

Le prélèvement automatique obligatoire permet de régler votre facture mensuelle le 5^{ème}, ou 10^{ème} ou 15^{ème} jour du mois suivant, selon votre choix. Pour ce faire, vous devez nous retourner **le Mandat SEPA** dûment complété et signé, accompagné d'un **RIB ou IBAN**. Tout rejet de prélèvement occasionnant des frais vous sera facturé à l'euro près. Enfin, votre facture acquittée vous sera transmise par mail.

ATTENTION : *Il arrive parfois que dans un même mois, il y ait plusieurs semaines de cours. Aussi, afin de gérer au mieux votre budget, vous pourrez réaliser un acompte volontaire auprès de notre service comptable.*

→ **Absence de l'apprenti(e) :**

En cas d'absence **pour maladie ou tout autre événement familial**, vous devez **impérativement** prévenir le Secrétariat Apprenti du Foyer Darwin. Celui-ci procédera à l'ajustement de la facturation **en votre faveur**, uniquement sur présentation d'un justificatif écrit du type : Certificat médical ou d'hospitalisation, Certificat de décès, etc.

3.2 – L'apprenti(e) « Passager Occasionnel » :

Ce statut permet à tout apprenti, souhaitant déjeuner occasionnellement, de venir quand bon lui semble. Une adhésion annuelle de 6 € est exigée à l'établissement de votre carte de restauration.

☛ **Les Passagers Occasionnels doivent créditer leur carte de restauration** au point d'Accueil/Caisse centrale du Foyer, au comptant (**en espèces, par chèque bancaire ou carte bancaire, chèques Restaurant, chèques Vacances**) ou utiliser le paiement en ligne sur le site www.foyerdarwin.com.

Attention :

Pas de passage Restauration possible si le crédit de votre carte est insuffisant.

5) – HEBERGEMENT / PENSION COMPLETE :

Le Pensionnat du Foyer Darwin ne fournit pas les draps de lit. Aussi, l'apprenti(e) se doit de les apporter ; à défaut un kit de draps lui sera attribué de manière obligatoire et facturé. Nos logements sont équipés d'un matelas 1 personne (90x140), d'une alaise de matelas, d'un oreiller, et d'une couette.

ARRIVER LE DIMANCHE SOIR ? C'est possible, moyennant une nuitée supplémentaire facturée 12.80 € (avec PDJ). **Toutefois, ce service ne fonctionne pas à la demande. Aussi, pour y recourir, vous devez vous engager pour la totalité d'une période, soit en moyenne 5 sessions de formation en CFA :**

- De septembre à décembre (jusqu'à 4 à 5 sessions)
- De janvier à juin (jusqu'à 6 à 7 sessions)
- Les deux périodes

6) – TARIFICATION (au 1^{er} Mai 2022)

♦ **Tarifs semaine APPRENTIS :** (Entrée + plat + dessert = **1 plat + 2 items**)

- **1/2 Pension** -> **28.50 €** (5 repas à 5.70 € - Du Lundi midi au Vendredi midi)

Ou

- **Pension complète** -> **102.50 €** (9 Repas à 5.70 €, 4 PDJ à 2.50 €, 4 nuitées à 10.30 €)
(Du Lundi midi au Vendredi midi)

♦ **Tarifs APPRENTIS Passagers Occasionnels :**

- Formule Unique (plat chaud) 3,35 €
- Formule Equilibre (entrée/plat ou plat/dessert = **1 plat + 1 item**) 4,80 €
- Formule Darwin (entrée/plat/dessert = **1 plat + 2 items**) 6.00 €

😊 **Pour tout renseignement, s'adresser à Fabienne DEROUET ; Tél. : 02-41-22-61-29 ou par mail : secretariat.apprenti@foyerdarwin.com**

Aides financières possibles sur : <https://alternant.actionlogement.fr/> Ou prendre contact avec les conseillères « Vie sociale et Professionnelle » de votre CFA d'appartenance.

Pour l'URMA : Mme MERLET 02-41-22-61-56

Pour le BTP-CFA : Mme HOEL 02-41-72-13-48